

1re fleur du label "Villes et Villages Fleuris"

Quelques mois seulement après l'obtention du 5e pétale en mars 2022, la Ville a reçu, en novembre 2022, la **1re fleur du label "Villes et Villages Fleuris"**. Une reconnaissance de la qualité du cadre de vie à Carrières-sur-Seine.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Présent depuis plus de 60 ans, le label "Villes et Villages Fleuris" met en avant l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie, en prenant en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la préservation des ressources naturelles et la biodiversité, la mise en valeur du patrimoine botanique français et l'implication des citoyens au coeur des projets.

Les distinctions s'échelonnent de 1 à 5 pétales, puis de 1 à 4 fleurs, jusqu'à la "Fleur d'Or".

À la suite de sa visite de Carrières-sur-Seine l'été 2022, le jury régional du concours a salué l'investissement de la commune dans l'embellissement de son territoire et a particulièrement apprécié "la démarche des jardins partagés, la qualité des massifs" et "la volonté de montrer la joie d'impliquer les habitants comme en témoigne la miniforêt Miyawaki (route de Bezons)".

La remise du label s'est déroulée le 29 novembre 2022 au Conseil régional d'Île-de-France.

Remise de la 1re fleur

C'est une belle récompense pour les services techniques de la Ville qui travaillent depuis plusieurs années à l'obtention de cette distinction, comme l'a souligné Arnaud de Bourrousse : « *Mes remerciements s'adressent particulièrement à Fabien Joseph, directeur de l'Espace public, et à son prédécesseur Quentin Métayer, ainsi qu'au service des Espaces verts et à sa responsable Emmanuelle Le Chaponnier, pour la réussite de cette mission, au long cours, où il a fallu réaliser plusieurs démonstrations du savoir-faire carrillon dans la gestion des espaces verts, le fleurissement et l'embellissement de notre ville* ».

Valérie Zanotti, Conseillère municipale déléguée à l'Environnement, se réjouit également de l'obtention de ce label et remercie Armand Bossis, ancien Conseiller municipal délégué à l'Environnement et aux Commerces, d'avoir initié ce mouvement avec talent.

Label Villes et villages fleuris

En mars 2022 déjà, le jury départemental avait remis son 5^e pétale et le trophée "Cœur de ville ou village et sa mairie fleurie" à Valérie Zanotti, conseillère municipale déléguée à l'Environnement.

Un grand merci aux agents du service des Espaces Verts pour tout le travail accompli !



Liens utiles

[Site internet de Villes et Villages Fleuris](#)